Quoi de neuf dans l'application mobile en novembre ?







Ce support a pour objectif de présenter les nouvelles fonctionnalités disponibles en novembre pour vos clients. Il sera mis à jour chaque mois.

Il est destiné à un <u>usage interne</u> et concerne uniquement l'application <u>Particuliers</u>.



Veuillez noter que les mises en ligne des fonctionnalités peuvent être décalées, une information serait alors diffusée.

Légende

SUPPORTS DISPONIBLES

SUPPORTS BIENTÔT DISPONIBLES

SIGNIFICATION ICÔNES























Disponible sur l'application Apple



Disponible sur l'application Android



Disponible sur l'application Huawei



Nouvelles fonctionnalités phares



Pour en savoir plus, se référer à l'annexe

Les interstitiels* présentés au mois de novembre

1

Pour voir les écrans des interstitiels, se référer à l'annexe

Incitation à activer Sécur'Pass Confirmation de son pays de résidence fiscale Confirmation du pays de résidence fiscale de son enfant Transmission de son avis d'imposition Demande d'autorisation faite au client pour déposer des traceurs (cookies**)

Pour qui ?

Les clients qui n'ont pas encore activé Sécur'Pass et qui sont éligibles (disposant d'un numéro de téléphone sécurisé renseigné et d'une carte bancaire)

Les clients majeurs présumés résidents fiscaux français qui n'ont pas confirmé leur pays de résidence fiscale via l'EAI***

Les clients majeurs auxquels sont rattachés des clients mineurs

Les clients âgés de plus de 25 ans pour lesquels l'information est manquante

Tous les clients

Fréquence?

À chaque connexion (pas de possibilité de fermer l'interstitiel)

À chaque connexion (pas de possibilité de fermer l'interstitiel)

À chaque connexion (pas de possibilité de fermer l'interstitiel)

À chaque connexion (tant que le client n'aura pas transmis son avis d'imposition)

Une fois tous les 6 mois

afin de recueillir des informations sur son usage de l'application

^{*}Interstitiel : « Bannière » présentée ponctuellement à l'utilisateur au cours de sa navigation sur l'application mobile.

^{**}Cookie : Fichier qui permet d'enregistrer des informations relatives à la navigation du client (page consultée, statistiques...).

^{***}EAI: Échange Automatique d'Informations

Les interstitiels* présentés au mois de novembre

f

Pour voir les écrans des interstitiels, se référer à l'annexe

Confirmation de son numéro téléphone mobile sécurisé R Confirmation de son adresse e-mail Interstitiel présentant les nouveautés

Pour qui ?

Les clients dont le numéro de téléphone mobile sécurisé n'a pas été mis à jour depuis 1 an ou plus

Les clients dont l'adresse e-mail privée n'a pas été mise à jour depuis 1 an ou plus

Tous les clients

Fréquence?

À chaque connexion après authentification à l'espace client (pas de possibilité de fermer l'interstitiel)

À chaque connexion après authentification à l'espace client (pas de possibilité de fermer l'interstitiel)

Une fois à la première connexion

En synthèse, que vont découvrir vos clients en novembre ?



Nouvelles fonctionnalités phares



Possibilité d'effectuer des versements
complémentaires sur son Plan Epargne Retraite

Autres nouveautés

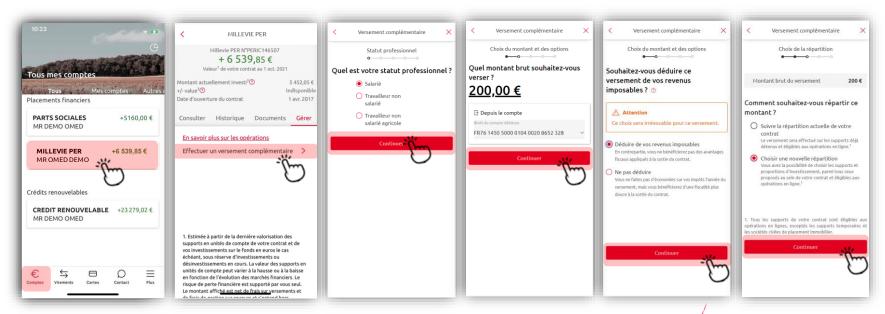
- Activation automatique (par défaut) du service permettant de recevoir des virements Paylib entre amis pour tous les clients
- 3. Ajout d'une Carte Bancaire à Apple Pay directement depuis l'application mobile Caisse d'Epargne



Possibilité d'effectuer des versements complémentaires sur son Plan Epargne Retraite (1/2)

10/11/2 10/11/2 10/11/2

- Votre client peut dorénavant effectuer des versements complémentaires sur son Millevie PER, quel que soit son mode de gestion*.
- S'il souhaite bénéficier d'une déduction fiscale sur son revenu imposable de 2021, il doit effectuer son versement d'ici la fin de l'année.





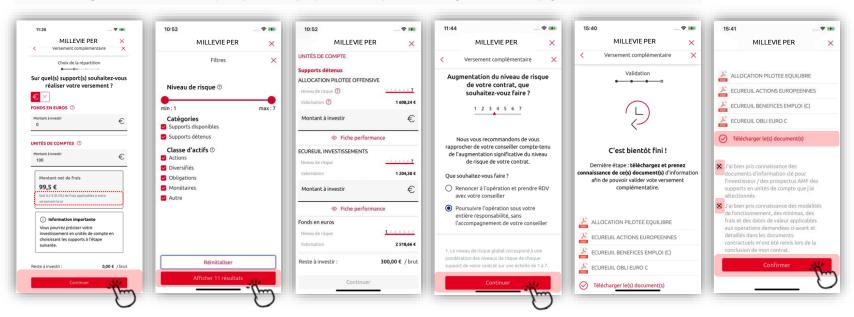
Lors du parcours, votre client a 2 options :

- Déduire la somme versée de son revenu imposable.
- Ne pas déduire, mais bénéficier d'une fiscalité plus avantageuse à la sortie de son contrat.

Possibilité d'effectuer des versements complémentaires sur son Plan Epargne Retraite (2/2)

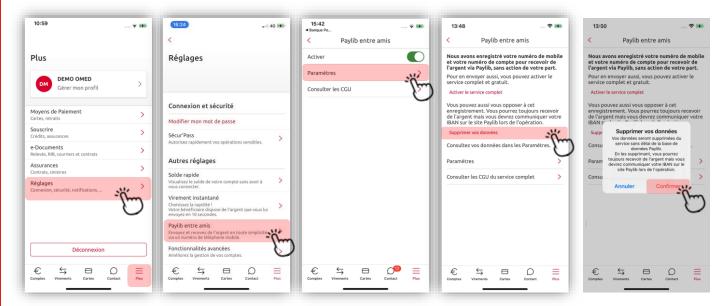
10/11/21 10/11/21 10/11/21

- Un moteur de filtres l'accompagne pour choisir les supports d'investissement les plus adaptés à ses critères et à son aversion au risque. Les frais sont restitués en toute transparence.
- Si votre client choisit une répartition libre, un contrôle en temps réel évalue le niveau de risque du contrat. Il est informé du résultat avant validation de l'opération. En cas d'augmentation significative du niveau de risque, il est recommandé à votre client de prendre RDV en ligne avec son conseiller (case pré-cochée). Il peut toutefois poursuivre en ligne sans l'accompagnement de son conseiller.



. Activation automatique du service (par défaut) permettant de recevoir des virements Paylib entre amis pour tous les clients

- Votre client peut désactiver ce service, s'il le souhaite, depuis l'application mobile via les paramétrages de Paylib entre amis (parcours ci-dessous).
- Seule l'activation de la réception d'argent est automatique. En revanche, pour envoyer de l'argent via Paylib entre amis, il est toujours nécessaire d'activer le service complet.









et le 30/11/21*

*Selon les Caisses

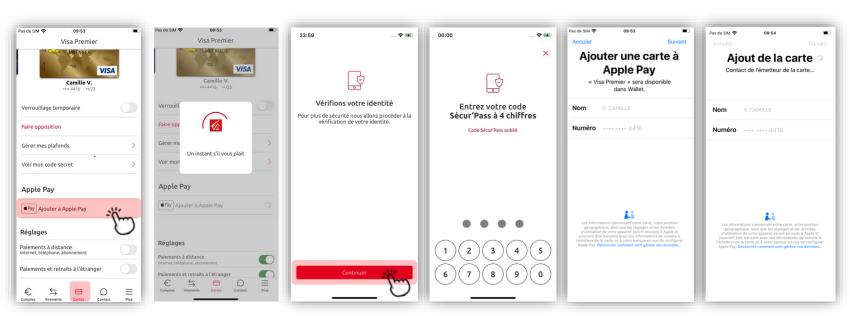
3. Ajout d'une Carte Bancaire à Apple Pay directement depuis l'application mobile Caisse d'Epargne

> Plus besoin de passer par l'application « *Cartes* » de votre smartphone*! Votre client peut directement activer Apple Pay en ajoutant sa carte bancaire depuis son application mobile Caisse d'Epargne.



TUTO VIDÉO





ANNEXES

Les interstitiels* réglementaires présentés au mois de novembre (1/4)



Pour qui ? Les clients majeurs présumés résidents fiscaux français qui n'ont pas confirmé leur pays de résidence fiscale via l'EAI***

Fréquence ? À chaque connexion

A Pas de possibilité de fermer l'interstitiel

Pour qui ? Les clients qui n'ont pas encore activé Sécur'Pass et qui sont éligibles (disposant d'un numéro de téléphone sécurisé renseigné et d'une carte bancaire active).

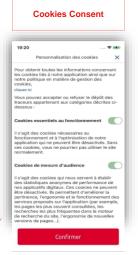
Fréquence ? À chaque connexion

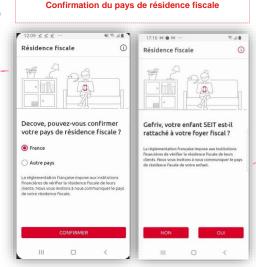
Pas de possibilité de fermer l'interstitiel

Demande d'autorisation faite au client pour déposer des traceurs (cookies**) afin de recueillir des informations sur son usage de l'application. Il s'agit d'un interstitiel **imposé par la CNIL**.

Pour qui ? Tous les clients

Fréquence ? Une fois tous les 6 mois





Pour qui ? Les clients âgés de plus de 25 ans pour lesquels l'information est manquante Fréquence ? À chaque connexion (tant que le

Fréquence ? A chaque connexion (tant que le client n'aura pas transmis son avis d'imposition)

Pour qui ? Les clients majeurs auxquels sont rattachés des clients mineurs

Fréquence ? À chaque connexion

A Pas de possibilité de fermer l'interstitiel





PLUS TARD

*Interstitiel: « Bannière » présentée ponctuellement à l'utilisateur au cours de sa navigation sur l'application mobile.

**Cookie : Fichier qui permet d'enregistrer des informations relatives à la navigation du client (page consultée, statistiques...).

***EAI: Échange Automatique d'Informations

Les interstitiels* réglementaires présentés au mois de novembre (2/4)

Messages invitant les clients à confirmer leur numéro de téléphone mobile sécurisé





Pour qui ? Les clients dont le numéro de téléphone mobile sécurisé n'a pas été mis à jour depuis 1 an ou plus.

Fréquence ? À chaque connexion après authentification à l'espace client.



Pas de possibilité de fermer l'interstitiel

Les interstitiels* réglementaires présentés au mois de novembre (3/4)

Messages invitant les clients à confirmer leur adresse e-mail





Pour qui ? Les clients dont l'adresse e-mail privée n'a pas été mis à jour depuis 1 an ou plus.

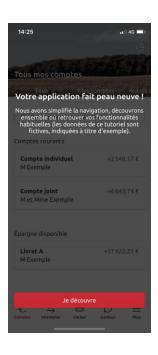
Fréquence ? À chaque connexion après authentification à l'espace client.



Pas de possibilité de fermer l'interstitiel

Les autres interstitiels* présentés au mois de novembre (4/4)

Présentation des nouveautés







Pour qui ? Tous les clients.

Fréquence ? À la première connexion.



Il s'agit d'une démonstration vidéo